



Feuille Municipale

Conseil du 27 septembre 2019



N° 28

En ouverture de séance, le Maire souhaite que chacun des membres du conseil municipal ait une pensée pour Jean-Michel PIZZOLI et sa famille.

Excusés : E. Bouriot, M.O. Cuenot, J. Dodane, F. Dôle, S. Garreau (*procuration respectivement à H. Bug, M. Magnenet, Y. El Machichi, S. Genin, R. Chambelland*), B. Jeannin, C. Michel.
Pas d'auditeur.

Le compte rendu du conseil municipal du 23 août est validé.
Les points 6 et 7 sont ajoutés à l'ordre du jour (accord unanime).

1- Charte de transfert des compétences Eau et Assainissement.

Elle définit les objectifs à viser par chaque commune pour faciliter le transfert de ces compétences qui devra être effectif au plus tard en 2026 :

- Atteindre l'équilibre budgétaire pour ces deux services : Actuellement, les communes ont toutes recours à leur budget général pour équilibrer ces budgets annexes. En 2026, ces pratiques ne seront plus autorisées.
- Harmoniser les tarifs : Aujourd'hui, selon les communes, le tarif de l'eau varie de 0,78 €/m³ à 1,54 €/m³ (1,54 €/m³ pour Levier) et, en 2026, le tarif cible à atteindre sera de 1,46 €/m³. Pour l'assainissement, actuellement, les tarifs varient de 0,90 €/m³ à 2,20 €/m³ (1,31 €/m³ pour Levier) et, en 2026, le tarif cible à atteindre sera de 2,75 €/m³.
- Harmoniser les règlements des services, et le tarif de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif.
- Engager les travaux nécessaires sur chacun des réseaux, sans attendre le transfert de compétences : après diagnostic, un schéma directeur, bientôt disponible, vient d'être établi pour chaque commune.
- Harmoniser les périodes de relevés des compteurs et engager la réflexion pour un équipement en télé-relevé.
- Communiquer entre communes, syndicats et avec la CCA en toute transparence.
- Renseigner le SISPEA (système d'information sur ces réseaux).
- Communiquer sur cette charte et les enjeux de ce transfert, qui doit avoir lieu d'ici 2026.

La discussion fait apparaître que le fonctionnement actuel est satisfaisant avec le Syndicat des Eaux de Dommartin et la gestion en régie par le personnel communal ; nous réaffirmons notre préférence pour que ces compétences soient gérées par une régie au niveau de la Communauté de Communes, et qu'elles ne soient pas privatisées.

En parallèle, une réflexion devra être engagée sur la gestion des récupérateurs d'eau dont le nombre est en augmentation (conformité des installations, risques bactériologiques, contribution au financement de l'assainissement collectif, ...).

Adoption de la Charte à l'unanimité

2- Déclassement d'un bâtiment

Le bâtiment mairie-école de Labergement-du-Navois, qui avait été désaffecté en 2017 lors de la fusion des communes, doit être maintenant déclassé.

Ceci afin d'en permettre la vente, décidée le 23 août dernier en conseil municipal.

Accord à l'unanimité pour constater la désaffectation de ce bien, en prononcer le déclassement du domaine public et l'intégrer au domaine privé communal.

3- Contribution FSL / FAAD

Ces fonds sont alimentés par le Département, la CAF, la MSA, Actions Logement Services et par les communes et les communautés de communes qui le souhaitent. Ils sont destinés à financer les aides individuelles et l'accompagnement des ménages pour le FSL et à les soutenir dans leur projet immobilier pour le FAAD.

En 2018, 16 familles de Levier ont bénéficié d'une aide du FSL (8 524,71 €) et 3 ménages ont eu un accompagnement social dans le cadre du dispositif "Accompagner pour habiter". Une famille a bénéficié du FAAD (913,05 €).

La proposition est de cotiser au FSL à hauteur de 0,61 € par habitant et de 0,30 € par habitant pour le FAAD (mêmes montants qu'en 2017 et 2018).

Accord à l'unanimité

4- Demande de subvention du Judo Club de Levier

Jusqu'à présent les cours s'effectuaient dans la salle socio-culturelle que le professeur de Judo devait installer seul chaque lundi (mise en place des tatamis), puis ranger.

Le responsable du club de Judo signe donc une convention avec la commune et le collège Saint-Joseph pour une mise à disposition de salle pour ses cours. Cette salle est entièrement équipée par le club, avec un investissement dans du matériel neuf, pour la somme de 3 420 €. Les cours y ont lieu les lundis et vendredis de 17h à 22h et pendant les vacances scolaires pour des stages. Le collège conserve l'usage de cette salle le reste du temps.

Des subventions ont été accordées pour l'achat du matériel du club, par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) et le FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative), à hauteur de 1 200 € chacun.

Le club sollicite la commune pour la somme de 1 000 €.

Accord à l'unanimité.

5- Décision modificative budgétaire

Il s'agit de la décision modificative n°3 – budget général 334.

Inscription dans les dépenses, sur le compte 739223 « Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal » : 6 280 €.

Ce fonds avait été instauré à la disparition de la Taxe Professionnelle, pour gommer les inégalités entre communes. Cette année, nous sommes contributeurs, l'an dernier nous avons été bénéficiaires.

Accord à l'unanimité.

6- Convention de disponibilité entre la commune et le SDIS.

C'est une convention nominative qui définit les règles d'intervention de Johanny Ratte en tant que pompier, pendant son temps de travail aux services communaux.

L'intéressé pourra quitter son travail pour répondre à l'appel de son service de pompier dans la limite de 20 h par mois, sauf en cas de déneigement. L'employeur retouchera l'indemnité prévue du salarié, au prorata du nombre d'heures d'intervention pendant son temps de travail. Il n'y aura pas de temps de formation prévu sur le temps de travail.

La signature officielle aura lieu le 19 octobre, à l'occasion du cross interdépartemental des sapeurs-pompiers qui aura lieu sur la commune de Levier.

Accord à l'unanimité.

7- Contrat Enfance-Jeunesse avec la C.A.F.

Il est à renouveler pour 4 ans (2019 – 2022). Il n'y a pas de gros changement.

En 2018, la subvention était de 53 947 €, elle sera de 55 893 € / an pour les 4 années à venir.

Ce contrat concerne la participation de la Caisse d'Allocations Familiales au fonctionnement de nos structures : la micro-crèche, les centres péri- et extra-scolaires, le club Ados, et la coordination de ces structures.

Unanimité pour autoriser le Maire à signer ce renouvellement de contrat.

8- Questions diverses

- Aménagement des places

Plan prévisionnel (sous réserve d'une météo favorable évidemment)

- Cette semaine et les deux suivantes, mise en place des stationnements du parking de la mairie, puis dallage du parvis et escalier (**l'accès à la mairie se fera par l'arrière uniquement**).
- Les interventions sur les routes départementales sont prévues à partir du 14 octobre, les graves (couches de fondation de la route) et les enrobés pendant les vacances scolaires.

Déviations prévues : La déviation du transit routier a été demandée à compter du 14 octobre.

Dans la même période, une déviation des véhicules sera mise en place pour éviter la circulation au centre, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Les accès aux commerces seront maintenus, les points sensibles sécurisés.

Visibilité au stop du bas de la Rue de la Douet : les places de stationnement ont été mises en épis devant la fromagerie, et si cela ne suffit pas, un miroir sera installé en face. D'autre part, le plateau limitera la vitesse.

Eclairage : tous les fourreaux sont mis. Il faut encore patienter un peu.

- Journée du Patrimoine au Musée du Trait Comtois et de la Forêt : 25 personnes ont profité des animations mises en place ce jour-là, *gratuitement* (il y avait eu une erreur dans l'annonce de l'événement). Globalement, le musée a connu une bonne fréquentation estivale avec un peu plus de 2 000 visiteurs depuis ce printemps.

- Atelier Santé pour les plus de 60 ans

Un atelier sur le thème du sommeil démarrera le 9 décembre, sur *inscription préalable dès maintenant auprès de la mairie ou de Virginie Ordinaire, coordinatrice du Pôle Santé (03-81-49-59-10)*. Sur 8 séances hebdomadaires (séances suivantes en janvier – février), il proposera à chacun des connaissances, repères, et conseils pour l'amélioration progressive de son sommeil.

Financé par les caisses de retraite et la Mutualité Française de Franche-Comté et animé par des intervenants des Ateliers Bons Jours. La participation de chacun sera de 20 €.

- Sécurité sortie d'école

Les jours de pluie, des parents continuent de stationner dans le sens interdit entre La Poste et la Trésorerie, mettant en danger les enfants à pied.

- **Navette Levier – Pontarlier** : elle fonctionne depuis le mois d'août chaque jeudi, sur inscription préalable le mardi précédent, avant 18h auprès des autocars Jeanneret. Le tarif est le même pour tous, 3 € l'aller. Une carte d'abonnement est à disposition.
- **Les activités de Familles Rurales**, yoga, marche nordique, ateliers créatifs du lundi, ont repris.
- **Enfants et collégiens à vélo** : les libertés prises avec le code de la route les mettent en danger (rouler sur la voie de gauche, refuser des priorités, prendre des virages à gauche...). **Une petite révision en famille s'impose !**



La ludothèque Ludodou vous accueille

À Levier

En bord de mer

En septembre

Visite chez le docteur

Promenons-nous dans les bois

En octobre

En novembre

Psychomotricité

En décembre

Toutes les informations : famillesrurales.org/ludotheques_doubs

1 rue de Champagnole À LEVIER

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 d	1 ma Ludo	1 v	1 d
2 m	2 me	2 s	2 m
3 ma Ludo	3 j Ludo	3 d	3 ma Ludo
4 me	4 v Ludo	4 l	4 me
5 j Ludo	5 s	5 ma Ludo	5 j Ludo
6 v Ludo	6 d	6 me	6 v Ludo
7 s	7 l	7 j Ludo	7 s
8 d	8 ma Ludo	8 v	8 d
9 l	9 me Ludo	9 s	9 ma Ludo
10 ma Ludo	10 j	10 d	10 me Ludo
11 me	11 v	11 l	11 ma Ludo
12 j	12 s	12 ma Ludo	12 j
13 v	13 d	13 me Ludo	13 v
14 s	14 l	14 j Ludo	14 s
15 d	15 ma Ludo	15 d	15 d
16 l	16 me	16 v Ludo	16 l
17 ma Ludo	17 j Ludo	17 s	17 ma Ludo
18 me	18 v Ludo	18 d	18 me
19 j Ludo	19 s	19 l	19 j Ludo
20 v Ludo	20 d	20 ma Ludo	20 v Ludo
21 s	21 l	21 j Ludo	21 s
22 d	22 ma Ludo	22 d	22 d
23 l	23 me Ludo	23 v	23 l
24 ma Ludo	24 j	24 s	24 ma
25 me Ludo	25 v	24 d	25 me
26 j	26 s	26 l	26 j
27 v	27 d	26 ma Ludo	27 v
28 s	28 l	27 me Ludo	28 s
29 d	28 ma Ludo	28 j	29 d
30 l	29 v Ludo	29 v Ludo	30 l
	30 me	30 d	31 ma
	31 j		

Mardi Mercredi Jeudi
Vendredi

15 h 00 / 18 h 00 9 h 30 / 11 h 30

Ludodou – Cécile BORDY
1 rue de Champagnole à Levier – Tél. : 03 81 89 54 43
www.famillesrurales.org/ludotheques_doubs

ENTREE libre

C'est la reprise :

Rendez-vous lundi 14 octobre
à la bibliothèque à 18h30

Infos au 06.07.97.79.46 ou enfance.jeunesse.levier@orange.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement aura lieu **du 16 janvier au 15 février 2020.**

La Commune est à la recherche d'agents recenseurs afin d'effectuer la collecte des informations.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie :

- par mail à l'adresse : secretariatmairie-levier@orange.fr
- par téléphone au 03.81.89.53.22.

BANQUET DES CLASSES EN 4 ET 9

Dimanche 24 novembre 2019 à la Salle des Fêtes

Renseignements et inscription avant le 08 novembre auprès de
Olivier REGNIER au 06.88.07.60.35 ou par mail
à l'adresse olregnier@laposte.net

Magasin solidaire EHUD 9 rue Alexis Rousset

Changement d'horaires :

Mercredi : 10h/12h

Vendredi : 14h30/17h30

2^{ème} samedi du mois : 10h/12h



LEVIER

DIMANCHE 6 octobre 2019

VIDE-GRENIER

Salle des fêtes
A partir de 7h30

Buffet-Buvette-Repas à commander sur place
ENTRÉE 1€ donnant droit à une tombola

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS AU :

03.81.49.50.19 ou 07.71.22.51.36

Ecoles Catholiques de Levier

Loto familial

Vendredi 11 octobre à 20h30
salle des fêtes

1 carte 6 €
2 cartes 10 €
3 cartes 14 €

LOTS ATTRAYANTS
Vélo électrique
Paniers garnis
Nombreux lots

Ouverture des portes à partir de 19h00
Buvette et petite restauration

Copyright © Fondation Ressource - Foyer/André



LOTO organisé par le
Carreau Lévitien

Vendredi 18 octobre 2019
à la salle des Fêtes

BOURSE D'AUTOMNE

Dimanche 20 octobre 2019

Salle des Fêtes de LEVIER

De 9h à 13h

Réservée aux particuliers

Buvette et petite
restauration

Jouets

Vêtements enfants 0-16 ans

Matériel de puériculture

Vêtements de grossesse

TARIFS : Emplacement avec table 5€

Mètre linéaire 2€

Grille 2€

*Les tables personnelles ne sont pas autorisées

Réservations : 06 89 95 29 39

parentspergaud@laposte.net

Organisée par les parents d'élèves de l'Ecole Pergaud



Rallye photos au musée du cheval comtois et de la forêt à Levier

Mercredi 23 octobre 2019 et

Mercredi 30 octobre 2019

à 10h00

2 € / enfant

POUR LES ENFANTS DE 4 A 7 ANS

Renseignements et réservation

au musée 03 81 89 58 74

musee.levier@wanadoo.fr

ESCAPE GAME



AU MUSÉE DU CHEVAL COMTOIS ET
DE LA FORÊT À LEVIER

Mercredi 23 octobre et mercredi
30 octobre 2019 à 14h30

Pour les enfants de 8 à 11 ans

2 € / enfant

Renseignements et réservation au

musée 03 81 89 58 74

musee.levier@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture du musée changent et sont les suivants :
du mercredi au samedi de 10h à 12h et de 13h45 à 17h15

RECUP'PAPIER

au profit : - de la Ligue contre le Cancer
- de la Fondation LaSalle (Cameroun)

**Mardi 15 octobre 2019
à partir de 8 H**

Les journaux, pubs, catalogues et annuaires
devront être liés solidement
et déposés au bord de la route

Ne pas mettre dans des sacs !

TOUTE MATIERE PLASTIQUE EST INTERDITE
(notamment les enveloppes à fenêtre)



Les Francas recherchent
un animateur ou une animatrice
pour le temps de midi.

Renseignements au 03.81.38.32.87
ou 06.70.09.59.46 ou par mail à
francas.levier@orange.fr

NAVETTES tous les jeudis

**LEVIER – PONTARLIER
PONTARLIER – LEVIER**

Sur réservation au plus tard le mardi soir 18h auprès des Autocars JEANNERET
au 03.81.49.52.52 ou par mail à contact@autocars-jeanneret.fr

Plusieurs lieux de prise en charge sur Levier et plusieurs arrêts sur Pontarlier.

Départ 12h55 - Retour vers 17h50

3€ par trajet / 6€ aller-retour

Plus d'informations en mairie ou sur le site internet.